



Le 27 octobre 2008

Communiqué de Presse

Encore plus de publicité pour moins d'usage, comment le croire ?

En prenant le risque d'autoriser, sous des conditions de limitation bien illusoire, la publicité pour l'alcool sur Internet, la Ministre de la santé adopte une position contradictoire avec sa politique de santé.

Avec cette mesure, ce seront les plus vulnérables, jeunes et adultes confondus, qui seront piégés par un système qui permettra de présenter favorablement ici ce que l'on annonce dangereux là.

Alors même que le plan gouvernemental 2008-2011 met en avant le rappel du danger des substances, ce jeu de cache-cache que permet cette mesure en prend le contre-pied.

Se contenter de lister les interdits nouveaux prévus par la loi (open bar, interdiction de la vente aux mineurs notamment) n'est pas suffisant. De même, l'évocation des consultations jeunes usagers qui s'ouvrent à ce public nouveau ne peut nous satisfaire : dissuader est nécessaire, soigner est utile, mais prévenir est indispensable !

Nous ne voyons dans cette mesure qu'une balle tirée dans le pied de la prévention, déjà mal en point, dramatiquement oubliée, sous financée, laissée pour compte face aux moyens sans commune mesure des producteurs d'alcools en tous genres qui viseront désormais nos enfants, car ce sont eux qui fréquentent l'Internet avec le plus d'assiduité....

L'anitea réclame la mise en œuvre d'une vraie politique de prévention en santé publique, et notamment en soutenant les équipes qui développent des stratégies de promotion de la santé au regard des risques addictifs. Or cette politique reste dramatiquement absente dans une société qui n'en finit pourtant jamais d'augmenter les sollicitations à consommer !

Contact Presse :

Jean Pierre COUTERON – Président anitea

Nathalie LATOUR – Déléguée Générale anitea – tel : 06 12 21 07 25